



## INADMISSIBLE ET SCANDALEUX !

Les rapports municipalité-habitants du Clos d'Emery ont toujours été difficiles et sans lien avec la couleur politique des élus.

Pour notre part depuis 1995, nous avons dû faire face à plusieurs crises.

Le différend actuel porte sur la teneur d'une émission télévisée réalisée par M6 consacrée à la polygamie.

Comment expliquer aux habitants du Clos, qu'en France la liberté de la presse est inscrite dans notre Constitution et que personne ne peut interdire à un journaliste de faire un reportage sur un sujet de son choix. La liberté de parole est également libre et tout un chacun peut faire les déclarations qu'il désire devant un micro.

Sauf à admettre que le Clos n'est pas en France et qu'il est régi par des lois particulières, rien d'illégal n'a été commis dans cette émission.

Pourtant dès le lendemain de la diffusion, des jeunes sont venus en mairie, dans le bureau du Centre Communal d'Actions Sociales, menacer de mort la directrice de ce service ainsi que l'adulte relais.

Pour eux les journalistes n'avaient pas le droit de se promener dans leur quartier. Ce quartier est à eux et nul ne peut y pénétrer sans leur accord.

Ainsi, ils veulent imposer leurs traditions, leur manière de vivre, dans le pays qui a accueilli leurs parents et qui les a nourris du moins partiellement.

### Des terroristes du quotidien

Ces terroristes du quotidien s'attaquent à nos institutions et cherche visiblement, non seulement à déstabiliser notre commune, mais aussi à vivre en dehors d'elle tout en bénéficiant de ses avantages.

Ils sont encouragés en cela par le laxisme de nos dirigeants qui se voilent les yeux, par le politiquement correct imposé par nos « élites » qui permet à une poignée de brailleurs incultes abreuvés de haine pour notre pays et ses habitants de faire régner la terreur.

Ces délinquants primaires veulent cependant profiter de « leurs droits », droits qu'ils n'ont pas acquis en bataillant



durement mais simplement en venant vivre en France.

Nourris par la solidarité nationale, ils trouvent normal de demander toujours plus sans rien donner en retour si ce n'est violence et délinquance.

Il serait temps de dire « stop » et de remettre de l'ordre dans tout cela.

Fi des aides apportées par le CCAS, fi des sommes colossales dépensées par l'Etat, le Département, la Région, la Ville. Tout cela est normal et ne mérite que le mépris, les crachats et désormais les menaces de mort.

Ajoutez à tout cela que l'opposition municipale tente de surfer sur ce mécontentement alors que la commune a toujours investi considérablement pour le Clos sans par ailleurs recevoir une once de gratitude.

Le futur candidat socialiste aux élections municipales ne se vante-t-il pas d'être natif du Clos ?

Aujourd'hui, le personnel du CCAS est totalement démobilisé et l'adulte relais pense à démissionner prochainement. Je rappelle que cet adulte relais a été embauché uniquement pour le Clos, pour créer du lien social entre ce quartier et la ville, pour aider les habitants dans toutes leurs démarches. Insulter de telles personnes est d'une bêtise sans nom. Une plainte pénale a été déposée contre ces jeunes inconscients.

## Un acte inadmissible

Deux trois jours après ces menaces,



et sans doute par coïncidence, la mairie était incendiée et son premier étage totalement détruit.

Un ou plusieurs individus se sont introduits par effraction dans la mairie, non pas pour y voler quoique ce soit, mais pour y mettre le feu. Il ne s'agit pas d'un acte commis par un ou des trublions en goguettes au taux d'alcoolémie atteignant des sommets. Les intrus avaient un but bien précis et les bureaux à détruire étaient parfaitement ciblés

Les flammes ont trouvé des matériaux de choix et ont pu progresser rapidement.

Mon bureau en verre a explosé en raison de la température élevée, les tentures, les drapeaux, les tableaux, la climatisation, tout le matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, téléphones) ont été détruits.

Les livres anciens légués à la commune par Alexis Pierre Philippe ont été détériorés par les flammes et les fumées toxiques.

Une partie de l'histoire de notre commune vient ainsi de disparaître par l'action de ce ou de ces crétins.

Alertée par des voisins, la police municipale a pu intervenir rapidement. Elle a alerté les sapeurs pompiers, qui ont réussi à circonscrire l'incendie.

Les conséquences de ces divers actes de malveillance sont d'une gravité extrême. Les bâtiments sont inutilisables et les services municipaux seront fermés pendant une quinzaine de jours même si, en interne et avec les moyens du bord, les services continueront à assurer leur mission.

Sur le plan des principes, l'Hôtel de Ville est l'un des symboles de notre démocratie, il est impensable de ne pas le protéger. Les élus ont voté à l'unanimité une motion à ce sujet lors du dernier conseil municipal.

Incendier une mairie, c'est incendier la Maison du Peuple, et c'est un acte inadmissible qui devra être puni sévèrement.

Une grève a été déclenchée mercredi et jeudi par le personnel en colère qui ne supporte plus d'être menacé et insulté par des utilisateurs des services publics.



*Las des attaques, des menaces de toutes sortes et désormais de la destruction partielle de l'Hôtel de Ville, les agents municipaux ont voulu alerter les élus ainsi que la population sur leurs conditions de travail qui ne cessent de se dégrader. Une grève a été organisée les 22 et 23 juin à l'initiative de FO, organisation syndicale majoritaire au sein de la mairie. Une majorité d'agents ont participé à ce mouvement qui avait pour but de signaler leur ras-le-bol mais aussi leur volonté de préserver le service public et la population des attaques d'une minorité qui veut faire régner la terreur par la force.*